

gouvernement est de taille tant en politique intérieure qu'en politique étrangère où il nous faut non seulement résoudre les problèmes hérités du passé mais également chercher des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux.

Ainsi, comme vous pouvez vous en douter, j'attache personnellement une très grande importance à la question du rôle de la femme dans le développement. Je suis persuadée que les progrès qui ont été accomplis au Canada peuvent l'être également en Afrique. La question qui se posera à nous est de savoir comment y arriver dans le respect de contextes culturel et religieux différents de ceux de l'occident et sans, dans notre élan, nier l'importance traditionnelle du rôle joué par les femmes, par exemple, dans la vie commerciale de la plupart des pays africains. À cette fin l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a mis sur pied une direction spéciale qui a pour but de s'assurer que chacun de ses programmes tient compte du rôle de la femme dans le développement et j'aurai à cœur de veiller à ce qu'il en soit ainsi en Afrique en particulier.

Cette présence en Afrique, d'ailleurs, repose sur un certain nombre de principes qu'il n'est pas inutile de rappeler ici.

- Le premier est celui de la projection à l'étranger de notre identité nationale. Ceci se traduit à travers les liens tissés avec les pays francophones ainsi que ceux du Commonwealth.
- Les Canadiens ont également à cœur que la conception de justice sociale qui les anime dans leur propre pays se prolonge dans un programme d'aide au développement permettant de répartir les richesses mondiales de façon plus équitable. Les sommes que les Canadiens versent volontairement à des organismes œuvrant au développement en disent long sur cette volonté.
- Le Canada est un pays dont la santé économique dépend dans une large mesure de ses exportations. Pays dont l'économie repose sur le dynamisme de ses entrepreneurs et de sa population, il sait qu'un dynamisme semblable existe en Afrique. Il entend travailler à accroître ses relations économiques avec ce continent, sachant par ailleurs que les investissements et les échanges commerciaux privés n'ont rien à envier, en terme de potentiel de développement, aux projets de coopération habituels.
- Enfin, le Canada entend contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en apportant son concours au règlement de certaines questions soit directement — par sa participation, par exemple, aux discussions visant au règlement de la crise namibienne — soit par l'intermédiaire de l'ONU — en prenant part, par exemple, comme il le fit il y a quelques années dans ce pays qui est aujourd'hui le Zaïre, à l'envoi de forces de maintien de la paix.

À mesure que les pays africains acquièrent leur indépendance, le Canada a étendu un réseau d'ambassades et de hauts-commissariats qui, implantés dans une vingtaine de pays, œuvrent à l'édification de relations étroites avec chacun des États du continent, selon les grands objectifs que je viens d'énoncer. Ces États connaissent des besoins pressants sur le plan de leur développement économique et social; il était naturel que l'action du Canada se concentrât d'abord dans ce domaine, Aussi y avons nous consacré, au cours des ans, à peu près 40 % de notre budget de coopération bilatérale traditionnelle, soit